

FORTIS SA/NV

Rapport du commissaire sur la proposition de suppression du droit de préférence (art. 596) dans le cadre du plan 2007 d'options sur actions envisagé

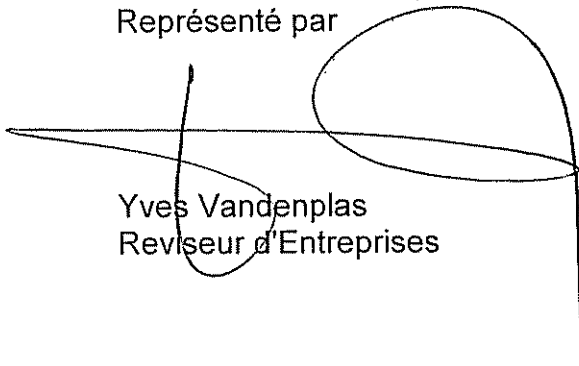
Le 7 mars 2007

Rapport du commissaire sur la proposition de suppression du droit de préférence (art. 596) dans la société Fortis SA/NV dans le cadre du plan 2007 d'options sur actions envisagé

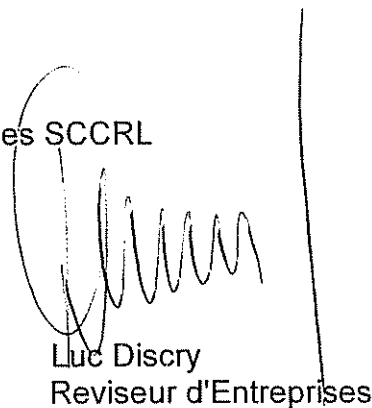
Après examen de la proposition d'augmentation de capital avec suppression du droit de préférence, nous pouvons conclure que les informations financières et comptables contenues dans le rapport du conseil d'administration sont fidèles et suffisantes pour éclairer l'assemblée générale des actionnaires.

Sint-Stevens-Woluwe, le 7 mars 2007

Le commissaire
PricewaterhouseCoopers Reviseurs d'Entreprises SCCRL
Représenté par



Yves Vandenplas
Reviseur d'Entreprises



Luc Discry
Reviseur d'Entreprises